



Inscription en libre choix à l'École secondaire Saint-Henri – 2022-2023

L'élève qui habite sur le territoire du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) et qui souhaite s'inscrire à l'École secondaire Saint-Henri, bien qu'elle ne soit pas son école de quartier, peut bénéficier du [libre choix](#).

Dans un tel cas, l'inscription se déroule du **1^{er} au 29 octobre 2021**, en prévision de l'année scolaire suivante. Elle se fait auprès de l'école choisie pour le libre choix. La priorité d'admission est donnée à l'élève qui habite sur le territoire de celle-ci.

Durant cette période d'inscription, nous vous invitons à contacter la conseillère d'orientation, Marilyne Laflamme, pour lui envoyer les documents demandés de manière électronique : laflamme.m@cscdm.qc.ca

Documents demandés pour réaliser une demande :

1. Le certificat de naissance de l'élève
 - Pour l'enfant né au Québec : Le grand format original du certificat de naissance du Québec indiquant le nom des parents.
 - Pour l'enfant né au Canada (ailleurs qu'au Québec) : Acte de naissance original d'une autre province.
 - Pour l'enfant né hors Canada, mais qui parle le français (résident permanent ou citoyen canadien) : Confirmation ou carte de résidence permanente recto verso OU certificat de citoyen canadien recto verso ET l'acte de naissance du pays d'origine (s'il est en anglais ou en français).
2. Deux preuves d'adresse au nom des parents (le bail n'est pas accepté)
 - Relevé d'emploi, permis de conduire du Québec, compte de taxe scolaire ou municipale, facture ou état de compte d'une compagnie de téléphonie résidentielle, d'électricité ou de câblodistribution, preuve d'assurance d'habitation, relevé de compte bancaire au Québec, relevé de carte de crédit, avis de cotisation de Revenu Québec, ...
3. Les bulletins 2019-2020 et 2020-2021 de l'élève
4. Le [formulaire de demande d'inscription](#) rempli et signé

Il vous faudra ensuite venir au secrétariat de Saint-Henri, du lundi au vendredi entre 8h et 16h, avec les documents originaux requis.

Date limite pour venir au secrétariat avec les documents originaux: 12 novembre 2021.